

Note à l'Ambassadeur J.- P. Keusch  
Directeur de la DOI

Quelques mots-clés sur le rôle du DFAE dans la politique étrangère de la Suisse en matière d'environnement.

La nature des problèmes traités dans le contexte de l'environnement est de moins en moins technique pour devenir politique et juridique: souveraineté nationale, coopération industrielle, protection de la propriété intellectuelle, règlement des différends internationaux, rapports nord-sud, etc. Ils sont traités le plus souvent par des Conférences internationales dont la fréquence s'accélère et le niveau presque systématiquement ministériel. Le rôle des organisations internationales en devient marginal: quand elles ne sont pas écartées, elles ne sont plus que le support technique d'un débat politique qui leur échappe.

L'engagement du Département vise à:

- intégrer les domaines environnement-développement durable dans notre politique étrangère; et
- intégrer notre politique étrangère dans les travaux mondiaux dans ces domaines.

Face à l'explosion du nombre de conférences, négociations et événements internationaux, la poursuite d'une politique étrangère cohérente, compatible avec nos positions dans d'autres domaines (droits de l'Homme p.ex.), exige une concertation de chaque instant entre partenaires de l'administration fédérale.

Cette concertation se réalise tant dans les domaines dont le DFAE a la responsabilité première (PNUE, Conférence de Rio, Europe de l'Est) que dans ceux où elle relève d'autres Départements (Banque Mondiale, p.ex.). Il faut relever que pour être efficace et entendu par les Départements "techniques", le message du DFAE ne peut pas être que politique ou de coordination. D'ailleurs, le DFAE a des contributions de substances à apporter qui viennent compléter les travaux des Départements et Offices techniques; il doit aussi prendre l'initiative lorsque les travaux sont "trop" interdisciplinaires. Dans d'autres domaines enfin, la compétence technique du DFAE est indiscutable.

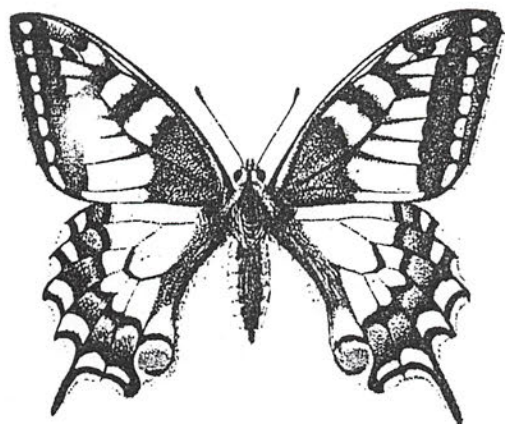
- 2 -

Le rôle de premier plan joué par DFAE dans la préparation du Sommet de la Terre à Rio, celle de la Conférence pan-européenne des Ministres de l'environnement, en Europe de l'Est où nous gérons maintenant 27 projets techniques intégrés, ou encore l'insertion de la protection de l'environnement global dans les pays en développement en sont la démonstration.

DIRECTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
Section des affaires internationales  
de l'environnement



Claude-G. Ducret



machaon  
 espèce menacée d'extinction

3003 Berne, le 21 octobre 1991

Expéditeur : DOI - ENVIRONNEMENT  
Fax : (031) 61'61'04  
Référence : o.713.845.21 - DUC/POC  
Destinataire : Ambassadeur J.-P. Keusch  
 Directeur de la DOI

Numéro d'appel : 21 35 23

Nombre de pages : 3

T E L E F A X

Remarques:

Note à l'Ambassadeur J.- P. Keusch  
 Directeur de la DOI

Veillez trouver en annexe quelques mots-clés sur le rôle du  
 DFAE dans la politique étrangère de la Suisse en matière d'en-  
 vironnement, pour la réunion d'Information et Presse de de-  
 main.

*C. Ducour.*

D F A E / DIRECTION DES  
 ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
 Section des affaires  
 internationales de l'environnement